



SPULTIN et publications

Conseil syndical
Sections syndicales

Comités internes

Assemblée
générale

Statuts

Convention collective
Guide d'application

Régime de retraite
Prévoyances collectives

Fédération et autres sites

LE SPULTIN

LE BULLETIN D'INFORMATION DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET PROFESSEURES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

29 avril 1999 / volume 10 / No 7

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL SYNDICAL DU 23 AVRIL 1999

1. Consultation en vue du renouvellement de la convention collective

Les résultats de la première étape de consultation des membres du SPUL en vue du renouvellement de la convention collective ont été dévoilés aux membres du Conseil syndical. Un grand total de 624 collègues ont répondu au questionnaire. Le profil des répondants reflète bien celui de l'ensemble des membres.

Les charges de travail

Dans l'ensemble, les répondants sont relativement satisfaits de leur charge de travail. Cependant, on note une insatisfaction chez les femmes et les jeunes, quant à l'ampleur et à l'équité de leur charge de travail.

La liberté universitaire

Peu d'insatisfaction à ce sujet, mais les membres soulignent l'importance de rester

vigilants.

Procédures d'embauche

On note une insatisfaction à ce sujet, principalement en ce qui concerne le manque de transparence dans l'attribution des postes et le rôle de l'Employeur une fois que l'unité a formulé ses recommandations (délais, refus, etc.).

Progression dans la carrière

Les professeures et professeurs subventionnels sont particulièrement insatisfaits à ce chapitre, tandis que les professeures et professeurs réguliers sont plutôt satisfaits des dispositions de la convention collective. Plusieurs déplorent la survalorisation de la recherche lors de l'évaluation des professeures et professeurs.

Année sabbatique

Satisfaction quant à la procédure, mais des réserves quant aux frais afférents, tant au niveau du montant que des règles. Plusieurs répondants défendent avec passion l'année sabbatique.

Ressources humaines et matérielles

On note une insatisfaction générale et importante à ce chapitre, en particulier en ce qui a trait à l'aide technique et professionnelle, les auxiliaires d'enseignement, l'équipement informatique et les salles de cours.

Fonds de soutien aux activités académiques

Les répondants soulignent l'importance de ce fonds, qui est souvent insuffisant compte tenu que les fournitures de base sont également insuffisantes, mêmes si elles sont prévues à la convention collective. Plusieurs s'interrogent sur la pertinence de la partie collective du fonds de soutien qui sert souvent à des fins non connues.

Salaires

Insatisfaction généralisée. Les professeures et professeurs se considèrent sous-payés par rapport au secteur privé, par rapport à leurs responsabilités et par rapport aux autres universités.

La consultation se poursuivra afin de mieux cerner les attentes des professeures et professeurs sur certains points de la convention collective. La représentation des

professeures et professeurs dans les instances décisionnelles de l'Université, ainsi que leur rôle dans la nomination des responsables d'unité et des doyens, intéressent beaucoup les membres du Conseil syndical qui s'attendent à ce que ce débat soit repris.

2. Aide financière

Le Conseil syndical a passé en revue les recommandations du Comité d'aide financière portant sur le deuxième et dernier rapport d'étape de l'année 1998-1999.

Le comité a reçu 24 demandes et en a recommandé 19. Cinq demandes ont été refusées parce qu'elles ne correspondent pas à la politique d'insertion du SPUL dans son milieu. Parmi les demandes retenues, 14 portaient sur des montants inférieurs à 1 000 \$ et ont été approuvées par le Comité exécutif.

Il s'agit des organismes suivants :

- Le mouvement action chômage de Montréal
- Au bas de l'échelle
- Ligue des droits et libertés (section Québec)
- Projet intervention prostitution Québec
- Regroupement des femmes sans emploi du Nord de Québec (ROSE)
- La fondation Léo Cormier
- Regroupement des groupes de femmes de la région 03
- Prévention dépannage jeunesse Chaudière-Appalaches
- L'Institut Nord-Sud
- Fondation Paul Gérin-Lajoie
- Outils de paix
- Fraternité Vietnam
- Projet accompagnement Québec-Guatemala
- Association des retraités de l'Université Laval

Les cinq autres demandes d'aide que le comité a retenues portaient sur des montants supérieurs à 1 000 \$ et ont été soumises au Conseil syndical. Il s'agit de la Coalition en faveur de l'équité salariale (3 000 \$), de l'Institut canadien d'éducation aux adultes (3 000 \$), du Regroupement d'éducation populaire et d'action communautaire de la région 03 (3 000 \$) et à la Garderie Centre jour (2 500 \$). Au plan de la solidarité internationale, le Conseil syndical a également octroyé une somme 1 500 \$ à l'organisation Développement et paix afin de soutenir les projets de reconstruction à la suite du passage de l'ouragan Mitch en Amérique centrale.

Enfin, le Comité exécutif a informé le Conseil syndical qu'il avait utilisé le solde du Fonds spécial d'intervention, soit 3 500 \$, pour venir en aide aux réfugiés du Kosovo, via Oxfam.

Le Comité exécutif a également demandé l'appui du Conseil syndical et des membres du SPUL afin de participer à une campagne des travailleurs du Chantier maritime de Lauzon qui demandent au gouvernement fédéral d'établir une politique nationale de construction navale. Concrètement, il s'agit de remplir la carte postale (ci-jointe) et la mettre à la poste. Il n'y a pas lieu d'y apposer un timbre puisqu'elle est adressée au Premier ministre du Canada.

3. Modifications mineures au Régime de retraite (RRPPUL)

Le Conseil syndical a autorisé le président du SPUL à signer des lettres d'entente modifiant le Règlement du Régime de retraite des professeurs et professeures de l'Université Laval (RRPPUL).

Dans un premier cas, il s'agit de reconnaître les conjoints de même sexe. Le SPUL et l'Université s'étaient déjà entendus à ce sujet en 1991, mais cette disposition n'avait pu être mise en place à ce moment à cause de contraintes légales qui n'existent plus.

Dans l'autre cas, il s'agit d'une entente de transférabilité entre le RRPPUL et l'Université de Moncton et d'une entente de transférabilité entre le RRPPUL et le Régime complémentaire de retraite de certains employés de l'Université Laval (RCRCEUL). Les personnes visées par cette entente sont principalement des chargés de cours et des professionnels de recherche qui deviendront professeurs.

4. Divers

Le président du SPUL informe les membres du Conseil syndical que les élections dans les sections vont bien et il invite celles qui n'ont pas encore renouvelé leur bureau de le faire d'ici la fin de la session. Rappelons que les statuts prévoient, qu'à partir de septembre prochain, chaque unité de rattachement sera représentée au Conseil syndical.

La prochaine réunion du Conseil syndical est prévue le vendredi 21 mai 1999.

Le président,

Gérald Lemieux

[Accueil](#) | [Spultin](#)
[Convention collective](#) | [Guide d'application](#) | [RRPPUL](#) | [Prévoyances collectives](#)
[Assemblée générale](#) | [Conseil syndical](#) | [Sections syndicales](#)
[Comités internes](#) | [Statuts](#) | [FQPPU et autres sites](#)

Pour tout renseignement supplémentaire, communiquez avec [Lucie Hudon](#)